

COMMISSION URBANISME VOIRIE & BATIMENTS
COMPTE-RENDU DU 6/09/21

✂ À publier

Présents : Marie-Nicole GARRIVIER, Damien THIRIET, Magali JOUSSE, Dominique BALZANO, Pierre BEZACIER , Marie-Pierre ALIZAY, Joël ALLIER, Bertrand SIETTEL
Jean Philippe ALIZAY, 2 ambierloises

Excusés : Pascal MUZART, Cyril LAVAL

Secrétaire : Pierre BEZACIER

Destinataires du compte-rendu : élus / les habitants (à publier)

Ordre du jour :

Urbanisme

- A Suivi des demandes d'urbanisme (information)
- B Quelques questions
 - arbres route des eaux (concertation)
 - entrée lotissement Clos château gaillard (concertation)
 - demandes yourtes (concertation)

2. Point sur les travaux des différents groupes de travail, (sujets abordés si nécessaire)

a) Voirie

- Voirie 2021 (information)
- Voirie 2022 (concertation)
- Aliénation de chemin (concertation)

Bâtiments

Local âge d'or (information)

Garde-corps bibliothèque (concertation)

Cimetière (information)

Places colombarium Cavarne Emplacements traditionnels Ossuaire

b) Appartements

c) Maison St Martin

d) Aménagement du bourg (commission mixte Urbanisme)

Budget « façades » (concertation)

e) Signalétique (information)

f) Projet d'aménagement de la place de Vingré

g) Défense incendie

h) Noms des rues

DECISIONS PRISES	A RETENIR (à destination des secrétaires de mairie)
<ul style="list-style-type: none"> - Contacter riverains route des eaux - Accentuer l'entretien de cette voie d'accès au village - Contacter propriétaire et usagers du chemin route de Rouillère - Mettre le sujet des yourtes et autres constructions alternatives à l'ordre du jour d'une réunion de tous les conseillers 	<ul style="list-style-type: none"> - Essayer de retrouver les familles de l'ancien cimetière (en vue de les contacter avant d'éventuels travaux)

Réunion :

1. Urbanisme

A) Suivi des demandes d'urbanisme (information des élus)

9 dossiers sont présentés

Des informations supplémentaires seront demandées par rapport à la construction d'un bâtiment agricole

B) Quelques questions

- route des eaux des arbres débordent sur la chaussée. Une personne fait remarquer « qu'avant de contacter les riverains pour l'entretien des arbres sur leur propriété dans cette rue, il faudrait déjà être aussi un exemple de notre côté et que cette rue soit mieux entretenue. »

→ Faire une démarche auprès des riverains pour leur demander l'élagage mais aussi assurer un meilleur entretien de la partie communale.

- Route de Rouillère, avant le lotissement château gaillard de la terre et des cailloux sont amenés par un chemin privé.

→ Voir avec le propriétaire et les habitants ayant un droit de passage pour résoudre ce problème (enrobé, revers d'eau, caniveau...)

- Plusieurs demandes ont été faites pour des constructions de yourtes ou de cabanes en bois. Parfois sur des terrains en zone naturelle ou agricole.

→ Le PLU actuel ne permet pas ces constructions, même si ces projets sont destinés à des animations ou à des projets de médecine douce. Faut-il revoir le PLU (procédure longue) ; autoriser de façon temporaire (mais avec une convention très claire pour ne pas voir perdurer ces constructions si l'activité s'arrête) ; ou interdire strictement ces constructions qui risquent de miter le paysage ? La question est complexe et mérite que tous les conseillers soient consultés. Question à mettre à l'ordre du jour d'une prochaine réunion (conseil ou plénière).

- La Mairie est intervenue auprès de plusieurs habitants pour qu'ils respectent les règles du PLU ou de l'AVAP (rue de Faimés et route de Rouillère notamment pour des constructions non autorisées et l'utilisation de PVC sur des clôtures). Pour rappel, toutes les dispositions (PLU et AVAP) sont consultables sur le site internet de la commune et toute construction, modification de façade ainsi que l'édification des clôtures sont soumises à déclaration préalable ou au dépôt d'un permis de construire. Les habitants sont invités à consulter le secrétariat de la mairie avant tout projet.

2. Point sur les travaux des différents groupes de travail

a) Voirie

Voirie 2021

Les travaux ont été réalisés en juillet sur les secteurs : Granger ; Ranche/Kabely ; place Château Gaillard ; Les Boutiers ; Grands Villards/Potier

Les travaux prévus au Chatelard et aux Grands Villards sont reportés (intervention Roannaise de l'eau au Chatelard et manque subvention aux Grands Villards)

Qui doit entretenir les plantations nouvelles à la Feuillade (question à poser au département) ?

Voirie 2022 (concertation)

Il est urgent de définir nos priorités et d'arrêter un programme pour 2022.

Faites part de vos remarques très vite en Mairie.

Le département envisage des travaux en 2022 ou 2023 dans la traversée du bourg. De l'enrobé rouge serait utilisé. Voir si on en profite pour faire faire quelques aménagements avec ce matériau.

Des passages protégés surélevés pourraient aussi être mis en place à cette occasion.

Des habitantes nous interpellent sur l'état du chemin du bois blanc. En effet malgré les revers d'eau mis en place, les orages ont fortement raviné ce chemin. La solution pourrait être de mettre en enrobé ou en béton les virages mais cela un coût important.

Aliénation de chemin

La mairie est sollicitée pour détourner ou aliéner certains chemins. Ceci ne peut passer que par une enquête publique (aux frais de la municipalité).

➔ Un groupe de travail « chemins » existe ; il faut le relancer pour étudier l'ensemble des chemins perdus et les différentes demandes.

Bâtiments

Suite à une infiltration importante d'eau, une partie du plafond de la cuisine du local de l'âge d'or s'est effondrée. Une déclaration a été faite à l'assurance et des devis sont demandés. Par contre le couvreur a constaté que la toiture de cette partie du Prieuré est à refaire assez rapidement.

Garde-corps bibliothèque

Les normes nécessitent que le muret extérieur soit protégé par un garde-corps. Un premier projet avec des balustrades comme au Lancelot ne donne pas satisfaction. Un mur végétal est évoqué... les membres de la commission feront des propositions lors d'une prochaine réunion.

Une personne fait remarquer « qu'il serait peut-être intéressant de réfléchir à une solution moins coûteuse : faire l'entrée du bâtiment par la porte réservée à la bibliothèque qui, elle, est aux normes. Un second accès est-il nécessaire ? La question en lien est la suivante : placer la bibliothèque dans ce lieu au cœur du village pour 2 ouvertures par semaine de 3 heures est-ce raisonnable ? »

Cimetière

Le nombre de places au columbarium se réduit. Des devis ont été demandés pour une extension. Il est aussi possible d'envisager l'installation de cavurnes. Des propositions seront faites lors de la prochaine commission.

Il faudrait aussi créer un groupe de travail pour envisager la restauration de l'ancien cimetière. Il faut anticiper et rechercher comment contacter les familles concernées.

b) Appartements

L'appartement rue de l'église a été repris en gestion directe par la Mairie (décision prise en conseil). Il est loué à partir du 21/09.

Pour le logement au-dessus de la maison de pays. Le groupe se réunira après la visite attendue de l'architecte du Clos ST Gildas à Charlieu. En effet, grâce à l'intervention d'un élu, l'Architecte et le Directeur des travaux du sous groupe AXIS Bâtiments, Travaux publics du groupe AXIM spécialisé dans le bâtiment ancien et classé sont d'accord pour venir gratuitement visiter " Les appartements " du Prieuré, la Maison Saint Martin et pourquoi pas l'église Prieurale, voir les vitraux.

c) Maison St Martin

d) Aménagement du bourg (commission mixte Urbanisme)

Un budget « façades » pourrait être proposé pour permettre de subventionner les travaux faits dans les règles de l'AVAP sur certains secteurs.

e) Signalétique

Réunion mardi 7/09 à 18h45

f) Projet d'aménagement de la place de Vingré

Pas d'avancée tant que les subventions ne sont pas connues

g) Défense incendie

Le débit du poteau incendie mis en place au Boutelier doit être vérifié avant validation par le SDIS.

A la Feuillade , les conduites ne permettent pas la mise en place d'un poteau. D'autres solutions sont à l'étude.

h) Noms des rues

Proposition de dates des prochaines commissions

11/10

15/11

13/12